

Baromètre « Quand les parents notent l'école »

Édition 2021

Réalisé auprès des parents d'élèves du primaire et du secondaire

LES CHIFFRES CLÉS

Réalisée auprès d'un échantillon national représentatif de 1 002 parents d'élèves du primaire et du secondaire, la seconde vague de notre baromètre IFOP pour SOS Éducation, qui a vocation à prendre tous les 2 ans le pouls de l'opinion des parents sur le système éducatif, s'avère riche en enseignements :

1 – Bilan de l'impact de la crise de COVID-19 sur l'École : une aggravation de la défiance des parents d'élèves vis-à-vis de l'institution scolaire.

Déjà sévèrement jugé en 2019, Jean-Michel Blanquer, qui sera bientôt le ministre de l'Éducation nationale le plus stable de la V^e République, n'a pas su convaincre les parents d'élèves. Sa gestion de la crise sanitaire n'a pas amélioré les choses. Ainsi 56 % des parents d'élèves ont actuellement une mauvaise opinion de Jean-Michel Blanquer, un niveau sensiblement similaire à celui observé en juin 2019. Sur les 44 % des parents d'élèves qui ont plutôt une bonne opinion du résident de la rue de Grenelle, ils ne sont que 4 % à afficher avoir de lui une très bonne opinion.

Mais c'est surtout le sentiment d'aggravation de la baisse du niveau des élèves, déjà majoritaire dans l'opinion, qui s'est considérablement renforcé au cours des deux dernières années : **69 % des parents d'élèves partagent cette opinion, soit 6 points de plus qu'en 2019 !**

Plus inquiétant, la défiance des parents d'élèves sur la capacité du gouvernement et du ministère de l'Éducation à enrayer la baisse du niveau des élèves. Ils sont 69 % à ne pas avoir confiance : **c'est 9 points de défiance de plus qu'il y a 2 ans !**

Il en est de même pour les autres grands problèmes de l'école. Les violences à l'école, c'est 70 % des parents qui n'ont pas confiance en nos institutions pour résoudre le problème. Et 68 % quand il s'agit du mal être des enseignants...

2 – Le bilan très critique des parents d'élèves sur la situation de l'École et la défiance accrue envers nos institutions, renforcent une volonté déjà présente de réformes.

Renforcement de l'autorité et des sanctions, autonomie accrue de l'action des équipes éducatives, plus de transparence sur les résultats scolaires et les faits de violence par établissement... **Toutes ces pistes sont privilégiées par plus de quatre parents d'élèves sur cinq** pour résoudre les difficultés de l'École. Alors que les débats sur ces questions sont généralement partisans, les parents d'élèves s'affranchissent de leurs préférences politiques pour soutenir très largement ces mesures, en dehors des clivages gauche-droite.

Exemple marquant : **94 % des parents d'élèves sont favorables au rétablissement de l'autorité** des enseignants et à ce que les sanctions prévues soient appliquées.

Autre fait marquant, une majorité de parents d'élèves (57 %), tant les parents d'élèves du public que ceux du privé, contrairement au clivage observé en 2019, sont favorables à une augmentation du budget de l'Éducation nationale pour conduire ces réformes attendues.

3 – Face au constat du déclin de l'enseignement scolaire et face aux difficultés de leurs enfants, les parents affûtent leur stratégie.

Le taux de satisfaction des parents d'élèves sur leur perception globale de l'enseignement dispensé chute quel que soit le niveau de classe. Bien que l'enseignement de maternelle reste celui qui semble satisfaire le mieux les parents d'élèves, il chute de 2 points par rapport à 2019. L'élémentaire perd 5 points et **le secondaire chute littéralement, 11 points de moins pour le lycée et 10 pour le collège. Les parents s'avèrent particulièrement critiques sur les enseignements qui y sont dispensés.**

Malgré une vision générale vis-à-vis de l'Éducation nationale dégradée, 57 % des parents d'élèves seraient toutefois en capacité de dire du bien de l'établissement de leur enfant, en particulier ceux dont l'enfant est actuellement dans le privé (63 %, contre 55 % parmi ceux dont l'enfant est dans le public).

Si le suivi des élèves reste l'élément principal pour le choix de l'établissement de son enfant (63 % des parents le choisissent), cette nouvelle édition du baromètre a été marquée par l'augmentation significative de 2 éléments, en premier lieu **les valeurs portées par l'équipe pédagogique (54 %), en progression de 14 points par rapport à 2019, et le niveau des élèves (51 %) avec une progression de 7 points par rapport à 2019.** Deux critères devenus déterminants aux yeux des parents d'élèves qui sont de plus en plus attentifs aux conditions de la scolarité de leurs enfants.

Concernant le « match » public-privé, quand il s'agit de choisir dans quel système d'enseignement leur enfant aura le plus de chance de réussir, 45 % des parents citent le privé et 55 % le public. Néanmoins, 32 % des parents d'élèves scolarisés dans le public pensent que leur enfant aurait plus de chance de réussir dans le privé, alors qu'à l'inverse, les parents dont les enfants sont scolarisés dans le privé ne sont que 2 % (dans le hors contrat) à 10 % (privé sous contrat) à penser qu'ils réussiraient mieux dans le public.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE

1 – Jean-Michel Blanquer semble avoir raté sa gestion de la pandémie sur le plan éducatif : sa cote de popularité auprès des parents d'élèves reste à un bas niveau.

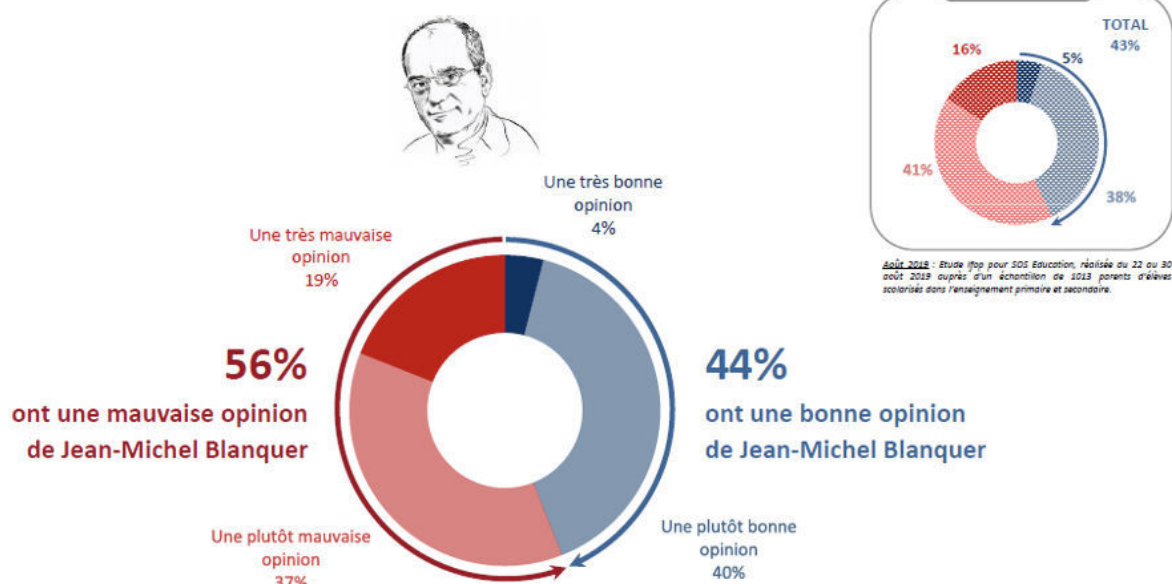
Directement impliqué dans la gestion de la pandémie, Jean-Michel Blanquer s'est trouvé en première ligne face aux conséquences des divers confinements. Sa popularité est en berne depuis 2019 après les grèves et les manifestations contre sa réforme du Bac. Pour sa 5^e rentrée, 56 % des parents d'élèves ont une mauvaise opinion du ministre. Seuls 44 % des parents interrogés disent avoir une bonne opinion de lui. Un jugement qui manque d'engouement puisqu'ils sont à peine 4 % à avoir une « très bonne opinion ». À l'inverse, parmi les 56 % de parents qui ont une mauvaise opinion du ministre de l'Éducation nationale, 19 % déclarent avoir une « très mauvaise opinion », soit une progression de 3 points par rapport à 2019.

La défiance à l'égard de Jean-Michel Blanquer s'avère particulièrement forte auprès des parents d'élèves n'ayant pas choisi l'établissement de scolarité de leur enfant (65 % ont une mauvaise opinion de lui) ainsi que des parents franciliens (61 % contre 53 % parmi ceux résidant dans des communes urbaines de province).

LA COTE DE POPULARITÉ DE JEAN-MICHEL BLANQUER

QUESTION : Avez-vous une très bonne, plutôt bonne, plutôt mauvaise ou une très mauvaise opinion de Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale ?

Base : Ensemble des parents d'élèves

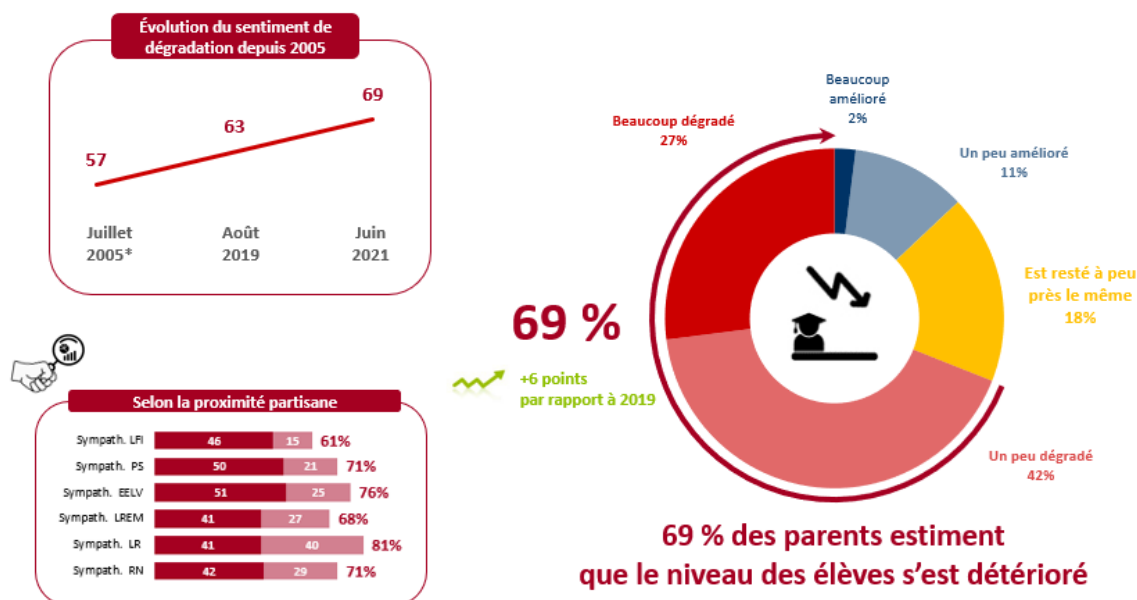


2 – Des parents d'élèves critiques dont le mécontentement a été accentué par les conséquences éducatives de la crise sanitaire.

Après une année scolaire complète passée sous l'emprise du COVID, les parents d'élèves se montrent bien plus critiques dans leur perception globale de l'enseignement en France, en particulier vis-à-vis de deux niveaux particulièrement scrutés : le lycée général, dont seulement 60 % se déclarent satisfaits cette année, contre 71 % en 2019 (soit une baisse de 11 points) et le collège, avec seulement 57 % de parents satisfaits, contre 67 % il y a deux ans.

Plus généralement, c'est la **perception d'une baisse du niveau des élèves qui semble continuer à s'aggraver** auprès des parents. En effet, elle atteint 69 % cette année, dont 27 % jugeant que le niveau s'est beaucoup dégradé, soit une hausse de 6 points par rapport à 2019 (et de 12 points par rapport à 2005). **Les parents n'ont pas identifié de progrès dans les politiques publiques menées depuis l'arrivée aux manettes de Jean-Michel Blanquer.**

L'ÉVOLUTION DU NIVEAU SCOLAIRE DES ÉLÈVES



Parmi les parents âgés de 40 à 60 ans, ils sont 73 % à dresser le constat de la dégradation continue du niveau des élèves. Soit la très grande majorité des parents ayant des enfants scolarisés dans le secondaire.

Le regard critique sur l'évolution du niveau des élèves se révèle particulièrement présent parmi les parents d'élèves ayant suivi toute leur scolarité dans le public (71 % font ce constat).

Notons que 75 % des parents d'enfants scolarisés dans des communes rurales font ce constat.

Enfin, 63 % des parents qui travaillent dans l'enseignement font état de la dégradation du niveau des élèves depuis 10 ans.

Par ailleurs, le constat de cette dégradation continue du niveau des élèves est désormais partagé, quelle que soit la proximité politique du parent.

3 – Face à l'aggravation de la situation de l'École, les parents d'élèves en appellent à l'action

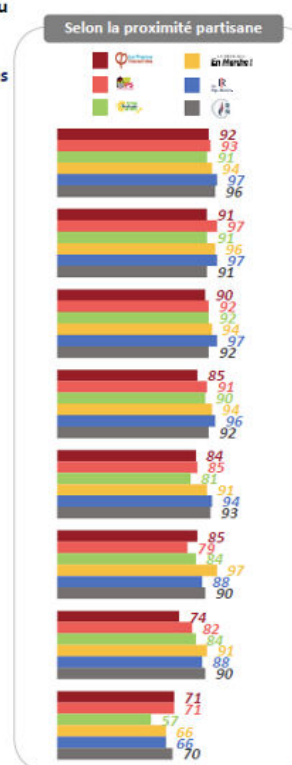
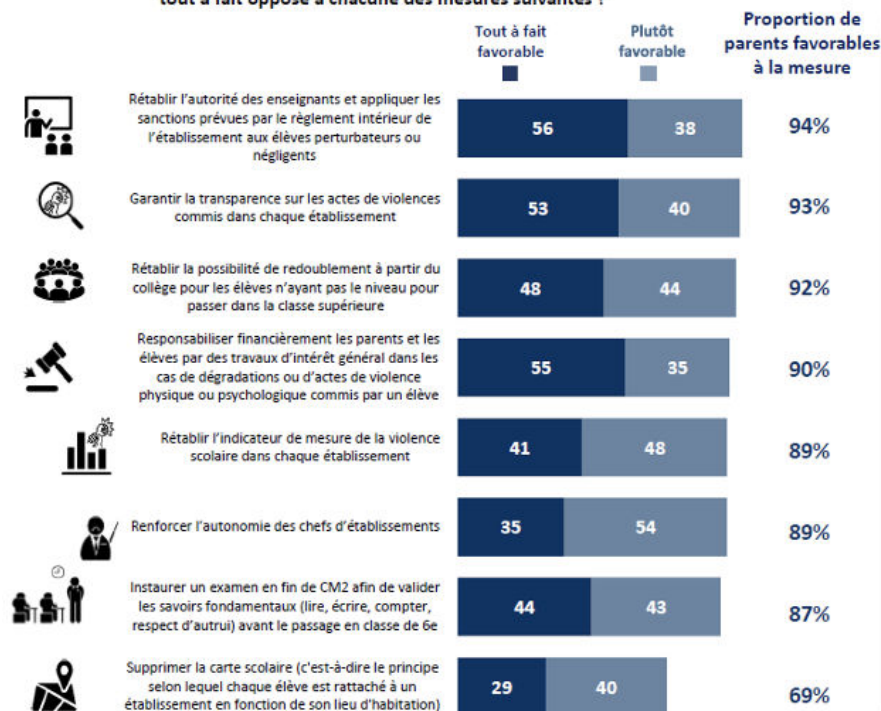
Très critiques, nous l'avons vu, sur l'état de l'École et sur l'évolution du niveau des élèves en général, les parents d'élèves en appellent à l'action. En atteste la popularité des mesures testées, dont 4 d'entre elles sont plébiscitées par plus de 9 parents sur 10.

- **Un OUI massif à un retour de l'autorité** : Sur la question de l'autorité, 94 % des parents sont pour rétablir l'autorité des enseignants et que soient appliquées les sanctions prévues par le règlement intérieur de l'établissement. 56 % des parents se déclarent même « tout à fait favorables ». Mesure qui fédère les parents au-delà des clivages politiques habituels.
- **Plus de transparence pour lutter contre la violence** : 93 % des parents d'élèves sont favorables à la transparence sur les actes de violence commis dans chaque établissement (53 % s'y déclarant même « très favorables », soit 5 points de plus qu'en 2019). 89 % des parents d'élèves sont favorables au rétablissement d'un indicateur de mesure de la violence scolaire dans chaque établissement.
- **Davantage d'autonomie accordée à l'équipe pédagogique** : 92 % des parents sont favorables à un retour du redoublement à partir du collège pour les élèves n'ayant pas le niveau pour passer en classe supérieure (un soutien particulièrement ferme à la mesure puisque 48 % des parents y sont « très favorables »). Dans le même ordre d'idée, 89 % des parents d'élèves sont favorables à un renforcement de l'autonomie des chefs d'établissement (dont 35 % y sont même « très favorables »), un soutien qui progresse de 4 points par rapport à 2019 (et 8 points de plus pour les « très favorables »). Les conséquences éducatives de la gestion du Covid ont sans doute contribué à conforter une opinion des parents déjà favorable à plus d'autonomie au niveau local dans l'organisation des enseignements et le suivi des élèves.
- **Pour une plus forte responsabilisation des parents** : 9 parents d'élèves interrogés sur 10 sont favorables à ce que les parents soient responsables financièrement des actes d'incivilité de leurs enfants, et que les élèves eux-mêmes soient soumis à des travaux d'intérêt général en réparation des dégradations ou actes de violence commis dans un établissement scolaire (55 % s'y déclarent même « très favorables »). Cette mesure rejoint celle précédemment exposée et plébiscitée par les parents d'élèves pour le rétablissement de l'autorité des enseignants et l'application des sanctions.

La suppression de la carte scolaire semble moins touchée par l'actualité éducative des 24 derniers mois. Elle suscite toujours l'adhésion d'environ 7 parents sur 10 (69 %) même si on note une baisse de 2 points par rapport à 2019.

L'ADHÉSION À DIFFÉRENTES MESURES DU SYSTÈME ÉDUCATIF

QUESTION : Personnellement, seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à chacune des mesures suivantes ?



Il convient de noter qu'au-delà de la suppression de la carte scolaire, pour laquelle la nature de l'établissement fréquenté par l'enfant ou le parent influence légèrement l'adhésion à la mesure, **l'adhésion aux autres mesures ne semblent impactées** ni par les conditions de scolarité (privé/public, ZEP/non ZEP) ou géographique (académies d'Île-de-France ou de province), **ni même par la proximité politique des parents alors même que le débat sur ces questions fait souvent naître d'importants clivages.**

Enfin, confirmant la volonté des parents que l'Éducation nationale agissent pour faire face aux grands enjeux de l'École, l'idée que le budget du ministère soit renforcé ne suscite pas de rejet (seuls 12 % souhaiteraient que l'enveloppe diminue). Plus encore, la moitié d'entre eux encouragerait une augmentation des moyens financiers : **57 % des parents interrogés sont en effet favorables à ce que le budget augmente pour l'année 2022, soit une augmentation de 6 points par rapport à 2019.** Autre fait marquant, si en 2019, les parents d'élèves se montraient divisés sur la question des moyens accordés à l'enseignement, notamment selon que leurs enfants soient dans le « public » ou le « privé », en 2021, tous partagent l'idée que des moyens doivent venir soutenir la mise en œuvre des mesures nécessaires au rétablissement du système éducatif. Ainsi ils sont 58 % des parents d'élèves scolarisés dans le public et autant dans le privé sous contrat à défendre cette idée (+15 points par rapport à 2019 pour ceux du privé sous contrat).

Autre piste d'action qui fédère les parents, celle de s'assurer du niveau des élèves aux étapes importantes de leur scolarité. **Près de neuf parents d'élèves sur dix (87 %) soutiennent l'instauration d'un examen en fin de CM2 afin de valider les savoirs fondamentaux avant le passage au collège,** un soutien qui progresse de 4 points, et même de 8 points parmi les plus favorables à la mesure (44 %). Une mesure à mettre en perspective avec celle qui fédère 92 % des parents d'élèves, favorables au retour du redoublement au collège dès lors que l'élève n'a pas le niveau pour passer en classe supérieure.

4 – En dépit de la volonté de réformer l'École, les parents d'élèves demeurent globalement satisfaits de l'établissement de leurs enfants

QUESTION : En pensant à l'établissement où votre enfant (ou votre enfant scolarisé le plus âgé) est scolarisé cette année, diriez-vous que... ?

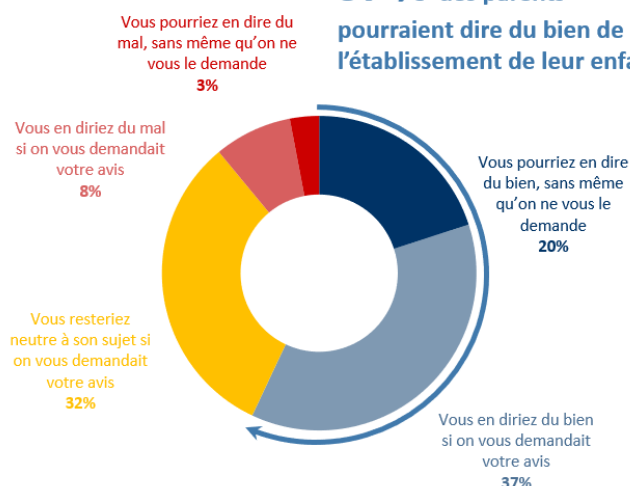
Base : Ensemble des parents d'élèves

 En hausse depuis 2019

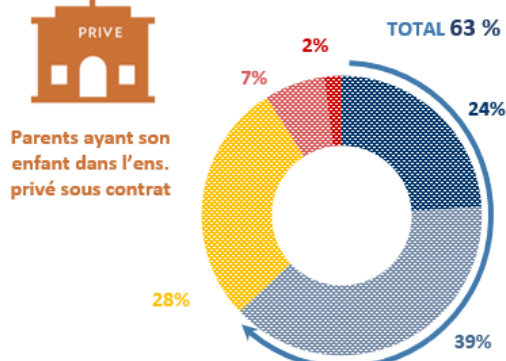
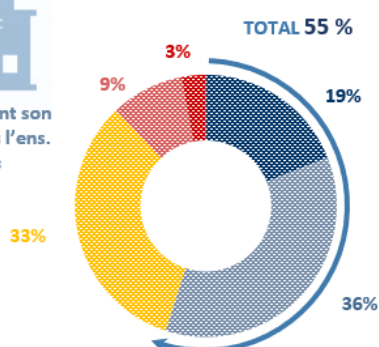
 En baisse depuis 2019



57 % des parents pourraient dire du bien de l'établissement de leur enfant



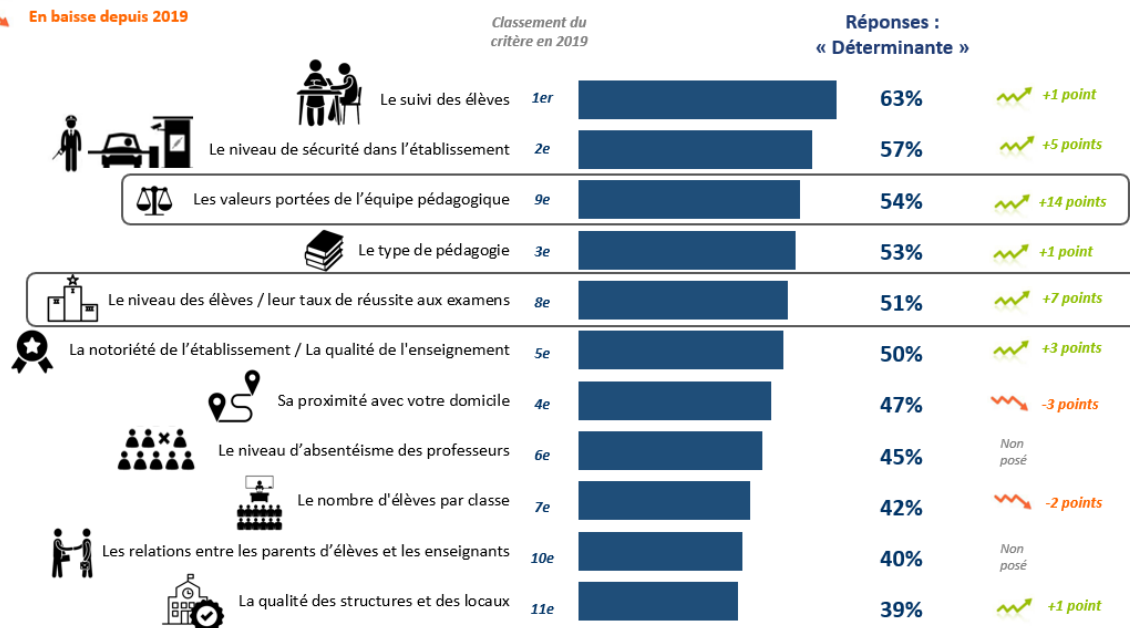
Une majorité de parents d'élèves estiment pouvoir dire du bien de l'établissement de leur enfant (57 %), un quart le ferait même de manière spontanée (20 %) bien qu'on note une légère baisse de ce sentiment par rapport à 2019.



LES CRITÈRES DE CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL EST SCOLARISÉ SON ENFANT

 En hausse depuis 2019

 En baisse depuis 2019



Parmi les parents ayant eu le choix de l'établissement de leurs enfants, c'est avant tout le suivi des élèves qui s'impose comme le facteur déterminant de ce choix.

Mais le fait vraiment marquant de cette édition 2021 par rapport à 2019 est la place des valeurs portées par l'équipe pédagogique dont le taux progresse de 14 points, plaçant ce critère en 3^e position dans le choix d'un établissement.

Autre critère dont le taux grimpe: le niveau des élèves et le taux de réussite de l'établissement. Ce critère progresse de 7 % points (51 %), passant de la 8^e position en 2019 à la 5^e position en 2021, juste derrière le type de pédagogie (53 %).

5 – Match privé - public ? On s'approche du match nul.

Finalement, à l'heure de trancher sur le type d'établissement dans lequel leur enfant aurait le plus de chances de réussir, les parents d'élèves sont assez partagés : 55 % optent pour le public et 45 % pour le privé. Assez logiquement, le type d'établissement dans lequel est scolarisé l'enfant impacte considérablement le ressenti du parent, une tendance déjà observée lors de la première vague de notre baromètre.

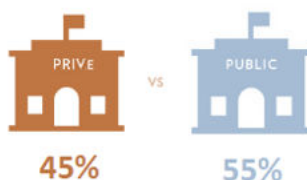
Toutefois, force est de constater qu'un tiers des parents ayant scolarisé leur enfant dans le public (32 %) estiment que ce dernier aurait plus de chances de réussir dans le privé... quand l'inverse n'est vrai que pour 10 % des parents ayant choisi l'enseignement privé sous contrat, et 2 % de ceux ayant fait le choix du privé en hors contrat.

LA PERCEPTION DES CHANCES DE RÉUSSITE DE L'ENFANT SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT

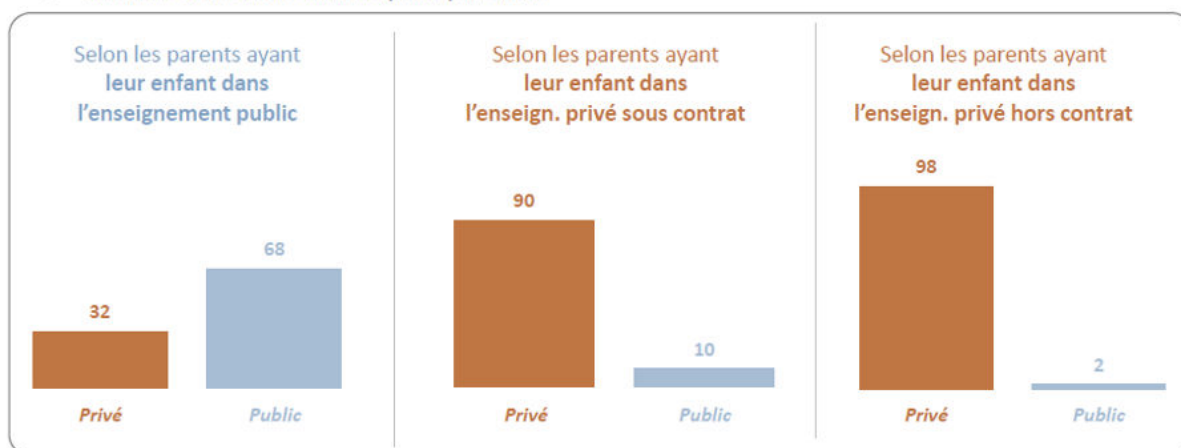
QUESTION : Pensez-vous que votre enfant (ou votre enfant scolarisé le plus âgé) a plus de chance de réussir ses études dans... ?

Base : Ensemble des
parents d'élèves

Ensemble des parents d'élèves



Résultats selon l'établissement fréquenté par l'enfant



Au-delà du choix entre public ou privé pour son enfant, le parcours scolaire (privé ou public) suivi par le parent lui-même influence la confiance qu'il place dans le type d'établissement le plus à même de faire réussir son enfant : ceux qui n'ont fréquenté que le public font davantage confiance au public (65 %), ceux qui ont fait un parcours mixte ont une nette préférence pour le privé (61 % contre 39 % pour le public) et ceux qui n'ont fréquenté que le privé ne prêchent presque que pour celui-ci (77 %).

Fait marquant néanmoins un changement important entre 2019 et 2021, les parents travaillant dans l'enseignement montrent des signes de perte de confiance dans les établissements publics : 43 % seulement leur font confiance, contre 66 % en 2019, soit une baisse de 23 %. Ils sont désormais 57 % à penser que leur enfant aurait plus de chance de réussir dans le privé.

Les critiques sévères sur l'Éducation nationale et une conviction de plus en plus forte des parents que le choix de l'établissement de leur enfant déterminera sa réussite future aboutissent à ce que **68 % des parents soient favorables à la publication séparée des résultats entre les établissements publics et privés.**

LE POINT DE VUE DE FRANÇOIS KRAUS, DIRECTEUR D'ÉTUDES AU PÔLE « ACTUALITÉS & POLITIQUE » DE L'IFOP

Le volet 2021 de notre étude Ifop pour SOS Éducation confirme que les parents d'élèves portent un regard fortement critique sur l'École, plus encore depuis l'éclatement de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sur le système éducatif qui a pu affecter jusqu'à l'instruction de leurs propres enfants.

Face à une baisse qu'ils jugent continue du niveau des élèves, les parents d'élèves manquent de confiance dans l'Éducation nationale et son ministre, Jean-Michel Blanquer. En conséquence, ils se montrent de plus en plus attentifs dans leur choix au niveau de réussite de l'établissement fréquenté par leurs enfants.

Dans ce contexte, le doute des parents sur les capacités de l'enseignement public à fournir toutes leurs chances de réussite aux enfants persiste, en particulier parmi les parents dont les enfants sont actuellement scolarisés dans le public.

LE POINT DE VUE DE SOPHIE AUDUGÉ, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE SOS ÉDUCATION

Cette deuxième édition de notre baromètre fournit une fois encore des données extrêmement riches pour nourrir la réflexion de tous les acteurs du monde éducatif et orienter des plans d'actions efficaces pour améliorer l'École.

Le fait marquant de cette édition 2021 est indéniablement le plébiscite des mesures que SOS Éducation défend depuis plusieurs années maintenant, à savoir restaurer l'autorité des enseignants, plus d'autonomie pour les établissements, remonter le niveau des élèves, s'attacher à ce que tous les enfants acquièrent les fondamentaux, responsabiliser les parents... Quand plus de 90 % des parents d'élèves scolarisés dans l'année de l'étude (donc qui savent de quoi ils parlent) affichent aussi clairement leur opinion favorable sur ces mesures pour réformer notre système éducatif, nous pouvons espérer qu'ils soient enfin entendus par les candidats à la prochaine élection présidentielle.

Évidemment, le niveau de défiance des parents d'élèves quant à la capacité de nos institutions à relever les grands défis de l'École est extrêmement préoccupant.

Mais se voiler la face ne résout rien. Nous devons collectivement prendre acte de l'échec successif des politiques éducatives menées ces 20 dernières années, et relever les manches. Notre système éducatif est parmi les plus inégalitaires au monde, le niveau globalement acquis par les élèves baisse dramatiquement, et la course aux établissements d'élite, privés comme publics, commence de plus en plus tôt. Ce constat, longtemps réservés aux spécialistes et analystes des études internationales PISA, TIMSS, PIRLS... est désormais un lieu commun que nous déplorons au quotidien à l'école, mais aussi dans la vie professionnelle.

Tous les enfants scolarisés en France ont droit à une instruction de qualité jusqu'à 16 ans, il est de notre devoir de tenir cet engagement auprès d'eux. C'est à nous de leur garantir les conditions d'un haut niveau d'Éducation acquis, et non de se gargariser d'un niveau théorique qui n'existe que dans les lignes des programmes officiels qui s'avèrent impossibles à enseigner à la majorité des élèves. Il faut en finir avec cette fausse bienveillance du collège unique et d'un baccalauréat en carton. Voilà la priorité qui devrait apparaître dans tout programme politique, digne de ce nom, pour 2022.

CONSULTEZ LES DEUX VOLETS DU BAROMÈTRE 2021



**« Quand les parents notent l'École...
Édition 2021 du baromètre
auprès des parents d'élèves du primaire et du secondaire »**

JE CONSULTE !

<https://soseducation.org/docs/mobilisations/rapport-ifop-2021-sos-education-barometre-dopinion-quand-parents-notent-ecole.pdf>



**« L'impact du COVID-19 sur l'école :
Les parents d'élèves expriment leurs inquiétudes »**

JE CONSULTE !

https://soseducation.org/docs/mobilisations/rapport-ifop-2021-sos-education-barometre-dopinion-quand-parents-notent-ecole_COVID.pdf



Fondée en 2001, SOS Éducation est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, libre et indépendante de tout mouvement politique, syndical, professionnel et confessionnel. SOS Éducation est financée exclusivement par la générosité de ses membres, elle ne reçoit aucune subvention publique.

Elle a pour vocation de rassembler tous les citoyens qui souhaitent une amélioration du système éducatif français, tant public que privé, et d'agir par tous les moyens légaux, directement ou indirectement, pour y parvenir. Depuis sa création plus de 600 000 parents, grands-parents et enseignants ont participé à des actions de mobilisation et 250 000 personnes ont soutenu financièrement l'Association.

www.soseducation.org

Contact :

Sophie Audugé
Déléguée Générale
SOS Éducation
01.45.81.22.67